

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 15 avril à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 9 avril, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Dominique TALLÉDEC pouvoir à Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ pouvoir à Nadine PIERRE, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ, Léa MARIÉ pouvoir à Marine DUMÉRIL, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Frédérique SIMON

ABSENTS : Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Simon BRUNEAU

DÉLIBÉRATION : 2024-051

OBJET : FESTIVAL CINÉ-MOTION 2024-2025 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION MOTION LAB

DÉLIBÉRATION : 2024-051
SERVICE : DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

OBJET : FESTIVAL CINÉ-MOTION 2024-2025 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION MOTION LAB

RAPPORTEUR : Frédérique SIMON

La mission de la Maison des Arts consiste à favoriser l'accès à la culture par la pratique artistique dans les domaines de la musique, des arts plastiques et des arts numériques. Le décloisonnement des disciplines étant encouragé, le stop-motion, discipline autant plastique que numérique, s'y pratique depuis 2011 au travers d'ateliers, de stages et de temps de médiation organisés tout au long de l'année.

Après trois éditions à succès en 2018-2019, 2020-2021 et 2023, la ville relance « Ciné-motion », festival international du film d'animation amateur en stop-motion, avec une 4ème édition qui débutera le 17 mai 2024 par l'appel à concourir et qui s'achèvera le 17 mai 2025 par la projection des courts-métrages en compétition et les remises de prix au cinéma Lutétia.

Plusieurs objectifs se poursuivent pour cette nouvelle édition : se tourner vers de nouveaux publics, faciliter l'accès à la pratique artistique autour du numérique, notamment sur le temps scolaire en impliquant des élèves herblinois dans le cadre des parcours artistiques et culturels, impliquer et faire monter en compétence les acteurs locaux dans cette pratique, se rapprocher des écoles d'animation de l'agglomération en organisant des temps de rencontre et de pratique. Mais aussi organiser ce festival en partenariat avec les différents acteurs du territoire dont le Cinéma Lutétia.

Les aspects créatif et pédagogique sont également très importants et ce festival, qui prend la forme d'un concours, se propose de récompenser les meilleurs réalisateurs de films d'animation en stop-motion. L'inscription se fait par le réalisateur ou son représentant légal, via la plateforme d'inscriptions de courts-métrages : Filmfest Platform.

Ce concours est proposé à cinq catégories de participants : moins de 11 ans - De 11 à 16 ans - Plus de 16 ans - Films réalisés en famille ou films inter-âges - Étudiants spécialisés en école supérieure de cinéma ou film d'animation.

À des fins de veille dans le domaine du cinéma d'animation, de promotion et de communication autour du festival Ciné-motion auprès des professionnels et des amateurs de l'image, il est décidé d'adhérer à l'association Motion Lab.

Le Motion Lab est un tiers lieu créatif installé sur l'île de Nantes, portant un projet associatif de studio d'animation stop-motion, une offre de formation destinée aux professionnels de l'image, ainsi que des projets d'éducation aux images. Outil au service du développement de la filière image dans le Grand Ouest, il développe de nombreux partenariats avec les acteurs publics et privés engagés dans le développement de lien entre les ICC (industries culturelles et créatives) et l'ESS (économie sociale et solidaire) sur le territoire ligérien.

Adhérer à l'association Motion Lab, c'est :

- bénéficier de ressources artistiques et techniques : rencontre avec des équipes professionnelles artistiques et techniques, accès à des ressources pédagogiques (ateliers, workshops, résidences...);
- partager et développer un répertoire d'actions (Ciné-motion, Motion-Motion, ça bouge dans les parcs...) et de contacts (artistes, techniciens, intervenants) ;
- réfléchir ensemble à la mise en place d'une master-class pour les étudiants en école d'animation pendant le festival Ciné-motion.

Le montant de cette adhésion est de 30 € pour l'année.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe d'adhésion à l'association Motion Lab ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la culture à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 15/04/2024

Le secrétaire de séance

Le Maire

Simon BRUNEAU

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 18/04/2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 18/04/2024